



REPUBLIQUE TOGOLAISE

AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES

Source de financement :

Accord de Prêt de la BOAD : N° 2022053/PR TG 2022 25 00 du 22 Août 2022

Avis de sollicitation des Manifestations d'Intérêt International pour le Recrutement d'un bureau chargé des prestations relatives au suivi et à l'évaluation du projet.

**AMII N°006/AT2ER/CENTRALE-AWANDJELO/PRMP/2026 du
02 Juillet 2026**

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE
PHOTOVOLTAIQUE DE 42 MWc A AWANDJELO EN REPUBLIQUE
TOGOLAISE**

Procédure restreinte internationale – Préqualification de candidats

DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

« Au forfait »

2. Description du marché

L'Etat Togolais a sollicité des fonds auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) en vue du financement du **projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 42 MWc à Awandjelo en République Togolaise**, et a l'intention d'utiliser une partie des ressources du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un cabinet chargé du **Suivi et de l'évaluation des résultats de développement du projet**.

L'Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables (AT2ER) assure la maîtrise d'ouvrage déléguée.

Les services attendus du cabinet consistent au Suivi et à l'évaluation des résultats de développement du projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 42 MWc à Awandjelo en République Togolaise :

- Construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 42 MWc (y compris la sous-station en sortie de la centrale), la construction d'environ 3,5 km de lignes électriques d'évacuation HTB de 161kV double terre et le raccordement en coupure d'artère sur la ligne existante Sokodé - Kara ;
- Construction des ouvrages qui seront réalisés dans le cadre du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) et des mesures d'accompagnement du projet ;
- Construction d'un bâtiment administratif pour l'Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables (AT2ER) désigné Maître d'Ouvrage Délégué (MOD).

La Zone d'Influence du Projet (ZIP) couvre :

- la préfecture de la Kozah pour la centrale solaire photovoltaïque avec ses ouvrages d'évacuation, les travaux connexes pour la composante sociale du projet et du suivi de la mise en œuvre du PGES,
- la préfecture d'Agoe-Nyive pour le bâtiment administratif de l'AT2ER.

De manière spécifique, le consultant devra assurer les prestations suivantes :

- collecter, vérifier et analyser les indicateurs du cadre logique,
- évaluer annuellement les performances DO et IP à travers les barèmes BOAD,
- produire les matrices EERD avec justifications et recommandations,
- conduire une évaluation d'impact rapide en cours de projet,
- assurer le suivi à un (01) an post-clôture, incluant l'évaluation rétrospective,
- capitaliser les apprentissages et produire une fiche de leçons apprises.

3. Nombre et intitulé des lots

Le marché est en lot unique (01 lot).

4. Budget maximal

Le budget maximal alloué à cette prestation est de : **cent millions (100 000 000) de francs CFA HT.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) éligibles conformément au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement, disponible à l'adresse www.boad.org/fr/opportunités/documentation-passation-de-marchés/.

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance est autorisée. Le pourcentage maximal du montant du marché qui peut faire l'objet d'une sous-traitance est de trente pourcent (30%).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

Juin 2027.

10. Durée de mise en œuvre du marché

Douze (12) mois échelonnés sur trois (03) années.

Voir le tableau 3 au point 7 des termes de référence "durée et organisation de la mission"

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les manifestations d'intérêt seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire. Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

- a) Le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins **quarante millions (40 000 000) de francs CFA** au cours des trois (03) dernières années 2022, 2023 et 2024 dans le cadre des missions de suivi-évaluation des résultats des projets de construction de centrale solaire et de grande extension des réseaux de transport HTB.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

- a) Le soumissionnaire doit avoir une autorisation officielle d'exercer dans le domaine des prestations, attestée par une inscription au registre du commerce ou toute autre pièce officielle, et disposant d'une bonne maîtrise en expertise, en mobilisation sociale, en communication et enquête socio-économique ;
- b) Le soumissionnaire doit disposer parmi son personnel permanent de :
 - un statisticien, économiste ou enquêteur-sociologue de niveau BAC+5 au moins avec dix (10) ans d'expérience professionnelle (Fournir le diplôme et le CV) ;
 - un expert environnementaliste de niveau BAC+5 au moins avec sept (07) ans d'expérience professionnelle (Fournir le diplôme et le CV) ;

3) Pièces administratives à fournir par le soumissionnaire

Le cabinet devra fournir les pièces administratives listées ci-dessous dans son offre :

- **l'attestation d'inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du pays d'origine** (Preuve que l'entreprise est inscrite au registre du commerce et autorisée à exercer légalement) ;
- **l'attestation de régularité fiscale à jour du pays d'origine** (Preuve que l'entreprise est déclarée et à jour dans le paiement de ses impôts et taxes) ;
- **l'attestation de paiement de la redevance de régulation** (Preuve que l'entreprise paie les redevances liées aux marchés publics, en vigueur dans son pays d'origine) ;
- **le quitus social à jour du pays d'origine** (Preuve que l'entreprise est déclarée, dispose des salariés pour qui elle verse une cotisation mensuelle).

4) Capacité technique du soumissionnaire

- a) disposer d'au moins sept (07) ans d'expérience générale dans le suivi-évaluation des projets d'énergie (production/transport/distribution) incluant au moins : le suivi et l'évaluation des projets de construction de grandes centrales de production d'énergie à base du renouvelable (**Puissance produite > 7 MW**) ou des projets de construction des postes électriques HTB/HTA, ou des projets de grande extension de réseaux électrique de transport HTB (**Tension > 161 kV**),

- b) justifier au cours des *trois (03) dernières années (2023, 2024, et 2025)*, au moins d'*une (01) mission* de suivi-évaluation des résultats de développement des projets de construction centrale de production d'énergie à base du renouvelable (*Puissance produite > 7 MW*) ou des projets de construction des postes électriques HTB/HTA, ou des projets de grande extension de réseaux électrique de transport HTB (*Tension > 161 kV*) d'un montant de marché supérieur ou égal à **cent millions (100 000 000) de francs CFA HT**.

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, les candidatures seront classées pour retenir les huit (08) meilleurs au moyen des seuls critères comparatifs additionnels ci-après, appliqués successivement jusqu'à départage :

- i. valeur cumulée (montant HT) des missions de suivi-évaluation ces performances de projets dans le secteur de la production et du transport d'énergie électrique, notamment : dans la construction de grandes centrales de production d'énergie à base du renouvelable (*Puissance produite > 7 MW*), construction de poste de transformation HTA/HTB, construction de réseaux électriques de transport d'un montant de marché supérieur ou égal à **cent millions (100 000 000) de francs CFA HT** exécutées sur la période 2022-2024 ;
- ii. nombre de missions de suivi-évaluation des performances de projets citées au point i ;
- iii. nombre de missions de suivi-évaluation des performances de projets financées par des bailleurs de fonds multilatéraux ;
- iv. durée d'expérience globale (années) dans le suivi-évaluation des projets de développement.

N.B. : *Si, à l'issue de l'application d'un critère, plusieurs candidats restent à parfaite égalité pour la 8^e place, le critère suivant est appliqué uniquement à ces candidats ex aequo.*

12. Critères d'attribution

Sélection basée sur la qualité et le coût.

SOUSSION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT

13. Date et heure limites de réception des manifestations d'intérêt

La date et l'heure limites pour la réception des manifestations d'intérêt est le **Vendredi 31 Juillet 2026 à 10heures 00 minutes GMT**.

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire de soumission standard disponible auprès de l'autorité contractante. Le mode et les dispositions doivent être strictement respectés. Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à l'offre ne sera pas pris en considération.

15. Modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, de lundi à vendredi de 08h30 à 12h00 et de 15h00 à 16h30 GMT, auprès de l'Autorité contractante, par mail à l'adresse passation_marches@at2er.tg avec en copie awandjelo_solarpv@at2er.tg.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à déposer leurs dossiers, en quatre exemplaires (un original et 3 copies) en français, au plus tard le **Vendredi 31 Juillet 2026 à 10 heures 00 minutes GMT** à l'adresse ci-dessous en précisant l'objet : « Réponse à l'avis d'appel à manifestations d'intérêt international – AMII N°006/AT2ER/ CENTRALE-AWANDJELO/PRMP/2026 – Recrutement d'un consultant chargé du Contrôle et de la supervision des travaux de Construction d'une Centrale Solaire Photovoltaïque de 42 MWc à Awandjelo en République Togolaise » :

*Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables
503 rue de la Binah, 14 BP 128 Lomé-Togo, Tel : +228 22 21 21 44.*

Ou par voie électronique au mail : passation_marches@at2er.tg avec en copie awandjelo_solarpv@at2er.tg.

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **Vendredi 31 Juillet 2026 à 10 heures 30 minutes GMT** à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

16. Debriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel à manifestations d'intérêt international et ce marché doivent être en français.

18. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement est disponible à l'adresse : <https://www.boad.org./fr/opportunités/documentation-passation-de-marches/>.

**La Personne Responsable des
Marchés Publics**



AYIVOR Afwa Laetitia